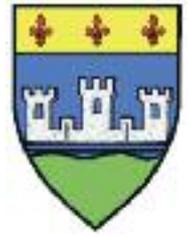


# Echo de Lherm



n°60 - Janvier 2016

Bulletin municipal de la commune de Lherm





## Sommaire



3

**Sécurité****Le Plan Communal de Sauvegarde**

4

**En bref**

6

**Environnement****Le Touch**

9

**Solidarité****Le Téléthon**

10

**Patrimoine**

11

**Vie associative et sportive**

17

**Histoire et paroisse****Vie de la paroisse  
Un passionné nous raconte**

18

**Nouveaux commerces****Boulangerie Pâtisserie  
Les Boucles d'Eva  
Senior'Adapt  
Chez Lola**

19

**Tribune Libre**

20

**Evènements**

## Le mot du maire



Mes chers concitoyens,

Une fois encore la France et plus particulièrement Paris vient d'être victime d'une agression terroriste. L'effroyable massacre perpétré par des barbares islamistes a plongé les Français dans la stupeur et la tristesse. Ces hommes qui ont le culte de la mort se sont attaqués avec force à notre vivre ensemble. La douce France chantée par les poètes et dont l'art de vivre est envié dans le monde entier est déboussolée. Quel chemin devons-nous suivre pour reconstruire ensemble notre destin national, pour que chaque individu trouve une juste place dans notre société ?

Dans un premier temps il nous faudra faire preuve de courage en montrant à ces fanatiques que nous n'avons pas peur, en ne changeant pas de manière de vivre, tout en se montrant vigilant. Car le but visé est de dresser les Français les uns contre les autres afin de s'attaquer à nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et surtout à notre République Laïque. Les mesures de protection de la population et de prévention des attentats ont été considérablement renforcées à travers un vote pratiquement unanime de notre représentation nationale.

Il faut se garder de toute stigmatisation et redéfinir ensemble les contours du pacte qui nous unit, en particulier en remettant au premier plan les valeurs de laïcité, de tolérance et de respect. L'éducation et la mise en place de règles de vie collective seront les outils de la reconquête des consciences.

A notre modeste niveau il faut que nous fassions l'impossible pour rétablir la confiance entre nous par le dialogue, en dépassant nos meurtrissures.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Vive la République, et vive la France.

*Jean AYÇAGUER*



# Le Plan Communal de Sauvegarde



Des événements marquants nous rappellent régulièrement que notre fonctionnement quotidien peut être perturbé plus ou moins gravement : il suffit de penser à l'explosion de l'usine AZF ou aux phénomènes climatiques extrêmes comme la tempête de 1999.

Ces catastrophes qui ont frappé plus ou moins durement ont montré la nécessité d'anticiper les événements et d'intensifier la solidarité entre populations et collectivités territoriales.

Face à un imprévu, nous sommes amenés à interpeller la puissance publique. Nous attendons qu'elle soit capable d'apporter dans l'urgence des réponses à ces situations inopinées. Or, de la sensibilisation menée en amont dépendra notre capacité à comprendre un signal d'alerte et à adopter un comportement adéquat face à l'événement.

C'est la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile qui instaure le plan communal de sauvegarde. A Lherm le plan communal de sauvegarde a été arrêté en octobre 2015. Il est disponible sur le site internet de la commune et consultable à la mairie.

De plus, conformément au code de l'environnement, chaque citoyen a un droit à l'information sur les risques auxquels il est soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles. Une information préventive quant aux risques, aux moyens d'alerte et aux conduites à tenir sera diffusée prochaine-

ment par le biais du DICRIM ou document d'information communal sur les risques majeurs. Ce document est à lire et à conserver car le maillon essentiel, l'acteur principal avant, pendant et après la survenue d'un événement reste le citoyen. Par la compréhension de l'alerte et notre réactivité, nous pourrions nous préparer à agir le moment venu.

## Que risque-t-on à Lherm ?

La Préfecture de la Haute-Garonne a établi un dossier départemental des risques majeurs ou DDRM qui fait apparaître pour Lherm :

- un risque inondation de plaine
- le risque mouvement de terrain lié à la sécheresse
- un faible risque de sismicité
- le risque transport de matières dangereuses
- le risque nucléaire
- les risques météorologiques : canicule, grand froid, tempête, neige verglas.



Pour chacun de ces risques, la commune propose une réponse en fonction de ses capacités et préconise une conduite à tenir.

Pour compléter ce plan communal, nous pourrions constituer une réserve communale de sécurité civile. Elle sera constituée de bénévoles qui pourront efficacement relayer les informations et compléter si besoin l'action de la protection civile. Si cette création vous intéresse, faites vous connaître auprès des services de la commune. Vous serez convié à une réunion de la commission sécurité.





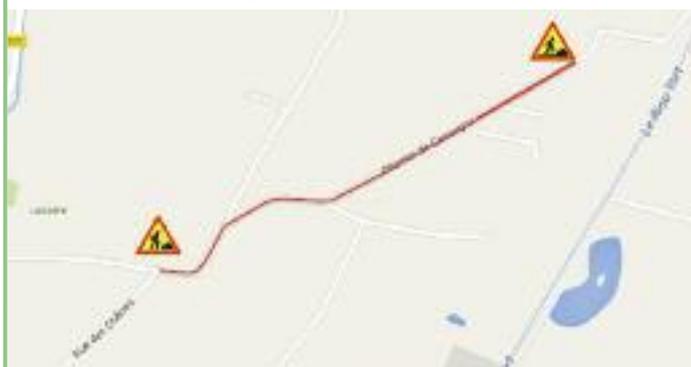
## Voirie

### Chemin de Vie Longue



En septembre 2015, un premier revêtement bicouche a été mis en place sur le chemin de Vie Longue. Le revêtement définitif ne sera réalisé qu'un peu plus tard, après la concrétisation du projet de lotissement communal dans le quartier Vie Longue.

### Chemin de Cassagne



La réfection d'un linéaire de 900 mètres du chemin de Cassagne a été réalisée en octobre 2015, pour un montant de 50 000 € HT. La réfection de la suite du chemin pourra être envisagée à partir de 2016, selon les priorités et le budget disponible.

### Avenue de l'Europe

Pour faciliter la dépose des élèves au collège et pour pallier un parking peu pratique et mal conçu lors de sa réalisation par le Conseil Départemental, la commune a financé une zone d'arrêt minute sur l'avenue de l'Europe. Pour que la zone soit la plus efficace possible, aux heures d'entrée et de sortie des élèves, il est primordial que le conducteur s'arrête le temps strictement nécessaire pour déposer ou embarquer un passager. Il doit rester au volant de son véhicule. Le conducteur qui souhaite accompagner son passager jusqu'à destination, doit stationner sur la parking du collège.



## Projet du supermarché

Les travaux du supermarché ont démarré cet automne. Le groupe Auchan envisage une ouverture au cours du premier trimestre 2016.



## Chemins de randonnées

Deux chemins de randonnée de notre commune ont été modifiés afin de ne plus emprunter le chemin de Parade de manière définitive :

- Le tour de Lherm 14,3 km
- La boucle de La Favette 9,8 km

Ce chemin est en effet un chemin privé, bien qu'ayant très longtemps servi d'accès au centre équestre du Moulin de Parade.

A la demande de riverains de ce chemin, nous vous demandons de ne plus l'emprunter, même à pied ou à vélo. Les deux chemins de randonnée empruntent désormais le nouvel accès du Moulin de Parade. Les tracés qui figurent sur le site Internet ont été modifiés.

Merci de votre compréhension.





## Restauration scolaire

Nous avons dû repousser le projet de construction d'une cantine scolaire en raison des baisses de dotation de l'état qui nous contraignent à rester prudent sur nos dépenses. Cependant l'augmentation des effectifs des enfants qui mangent à la cantine nous obligeait à trouver des solutions pour pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

La commission des écoles composée de délégués de parents, d'enseignants, de personnel cantine et école, d'élus s'est réunie pour travailler sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- limiter les inscriptions à la cantine par la mise en place de critères d'accès
- inciter les parents qui le peuvent à garder leurs enfants à la maison sur la pause méridienne

- réaliser des travaux d'agrandissement sur les locaux existants

C'est cette dernière solution qui a été retenue et les élus de la commission des travaux, après avoir étudié la structure du bâtiment, ont proposé d'ouvrir la salle de restauration sur la

classe de Mme VIDEAU (CE1) en passant par le fond de la classe maternelle de Mme Olona.

Les travaux ont été entièrement réalisés pendant les vacances de Toussaint par l'équipe technique de la mairie qui

n'a pas ménagé ses efforts pour être dans les temps et accomplir un travail de qualité.

Le montant des travaux sans la main d'œuvre s'élève à 3498 € TTC.

Nous avons également acheté des tables et des chaises supplémentaires pour un montant de 1505,40 € TTC.

38 places supplémentaires ont ainsi été ajoutées, elles profitent aussi bien aux élèves de l'élémentaire qu'à ceux de la maternelle.

La réorganisation des différents temps de service permet aux enfants, surtout



de maternelle, de manger dans un environnement moins bruyant.

Les élèves du CE1 ont fait la rentrée dans une nouvelle classe aménagée dans un des préfabriqués. Leur enseignante, Mme Videau avait tout mis en œuvre pendant ses congés pour que les enfants soient le moins possible perturbés par le déménagement et retrouvent leurs repères dans ces nouveaux locaux.

## Des économies plutôt que la fiscalité



Le maintien de l'investissement doit être financé par des économies sur le fonctionnement plus que par l'endettement et la fiscalité. Afin de réduire

notre budget fonctionnement, la municipalité poursuit ses efforts en renégociant de nombreux contrats de fourniture d'énergie :

- ANTARGAZ a remporté l'appel d'offre concernant la fourniture de gaz en proposant pour 2016 un tarif inférieur de 22% par rapport à celui d' EDF, notre fournisseur historique : **gain annuel environ 6500 € TTC.**

- ENGIE GDF-Suez a remporté l'appel d'offre concernant la fourniture d'électricité pour le tarif Jaune (36 kVA), en

proposant pour 2016 et 2017 un tarif inférieur de 12% environ par rapport à celui d' EDF : **gain annuel environ 7000 €**

Afin d'éviter tout dérapage des finances, plusieurs travaux non urgents de réhabilitation ou réparation du réseau d'éclairage public ont été mis en sommeil au cours du second semestre 2015. Ils seront programmés sur le budget 2016.

## Communauté de Communes du Savès, vers un regroupement ?



La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) adoptée le 16 juillet

2015 impose aux intercommunalités d'avoir un seuil minimal de 15 000 habitants.

La Communauté des Communes du Savès (CCS), qui regroupe 16 141 ha-

bitants, répond ainsi à cette obligation, ce qui n'est pas le cas des intercommunalités voisines, notamment la Communauté des Communes rurales des coteaux du Savès et de l'Aussonnelle (CCRCSA, 3 200 habitants).

Le Schéma de fusions des intercommunalités de Haute-Garonne propose donc la fusion de notre intercommunalité (18 communes), avec celle du

Savès et de l'Aussonnelle (6 communes). Les élus de chaque commune de la CCS et de la CCRCSA étaient amenés à s'exprimer à ce sujet avant le 31 décembre 2015. Nous vous tiendrons informés de la nouvelle carte intercommunale qui sera décidée par M. le Préfet de Haute-Garonne et des conséquences pour notre territoire et les projets en cours.

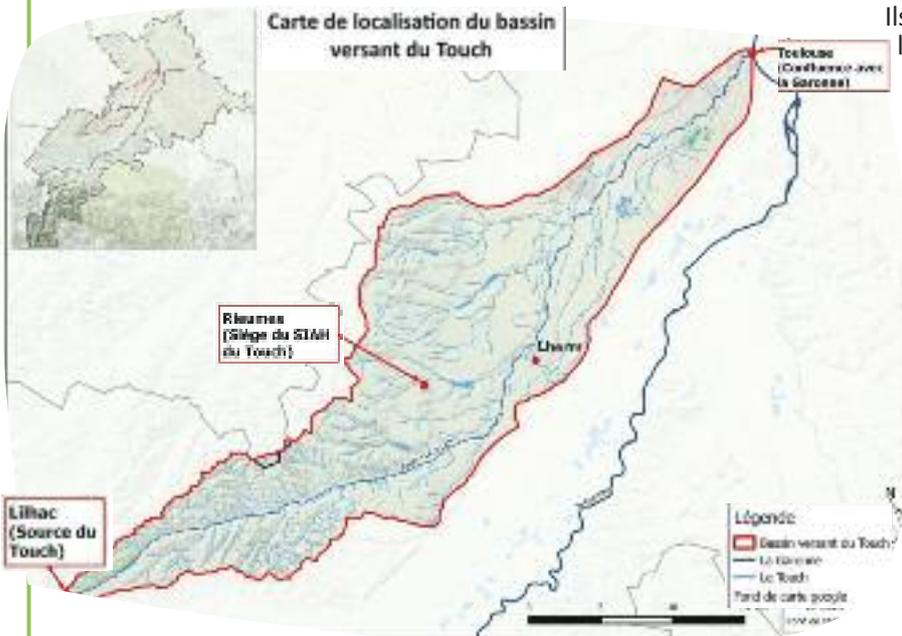


## Sur la commune coule une rivière : le Touch



### Connaissiez-vous le SIAH du Touch ?

Constitué en 1974, le SIAH du Touch (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Touch et de ses affluents) est une collectivité territoriale compétente en matière de gestion des cours d'eau. Il regroupe 29 communes adhérentes dont la nôtre. Il a la mission d'organiser et coordonner en lien avec les acteurs de la gestion de l'eau et du territoire, une gestion concertée, équilibrée et durable des cours d'eau et du patrimoine aquatique.



### Pourquoi le SIAH a-t-il été créé ?

Le principe de regroupement de communes dans un syndicat de rivière permet de mobiliser des moyens techniques et financiers qui ne seraient pas forcément accessibles aux riverains et aux communes. Il constitue un

outil pour réaliser une économie d'échelle et rationaliser les interventions sur les cours d'eau et le milieu aquatique afin d'assurer une gestion cohérente.

### A quoi sert le SIAH du Touch ?

Les missions diffèrent selon les syndicats de rivière présents en France. Le SIAH du Touch a pour compétences actuelles :

- l'aménagement hydraulique du Touch et des affluents de son bassin versant : entretien (élagage, levée d'em bâcle,...) et consolidation des berges ;
- la gestion de ressources en eau existantes : retenues de Fabas/Saint-André, Savères/Lautignac, de la Bure (Rieumes/Poucharramet).

Les actions du SIAH du Touch sont encadrées par le législateur mais sont définies par les élus du syndicat. Elles sont inscrites dans une Programmation Pluriannuelle de Gestion (PPG) soumise à Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et entrant dans le champ réglementaire d'autorisation ou de déclaration relatif aux interventions sur les cours d'eau.

### Quelle est sa composition ?

Le SIAH du Touch est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) régi par le Code des collectivités territoriales (CGCT).

Il est administré par 60 élus délégués dont 2 désignés parmi les conseillers municipaux de chaque communes membres.

Ils sont élus pour 6 ans et sont appelés à désigner le Président, les Vice-présidents, les membres du bureau et les différentes commissions.

### Quel est son fonctionnement ?

Les délégués sont convoqués plusieurs fois par an afin de participer au comité syndical. Lors de ces réunions, ils sont amenés à débattre sur les sujets présentés à l'ordre du jour. Chaque décision prise lors de ces débats donne lieu à une délibération exécutoire à compter de sa transmission au Préfet.

Le bureau syndical peut se réunir afin de préparer l'ordre du jour du comité syndical. Chaque année, le comité syndical vote le budget en fonction des résultats de l'année précédente et des projets à venir.



Adour-Garonne, SAGE Vallée de la Garonne, ...). De plus, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) a défini pour chaque cours d'eau un objectif d'attente du « bon état écologique et chimique ». Pour le Touch, cet objectif est fixé à l'année 2021.

L'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux ne pourra aboutir que par une gestion multi-partenaire à l'échelle du Bassin versant. Pour cela, le SIAH du Touch envisage aujourd'hui d'étendre son territoire à l'ensemble du bassin versant du Touch qui compte un total de 58 communes. Il s'agit de créer une véritable démarche de gestion concertée et solidaire de l'eau avec l'ambition d'atteindre le « bon état » des cours d'eau du bassin versant du Touch.

Cela place donc le SIAH du Touch dans un rôle prépondérant d'animateur territorial et de médiateur à l'échelle du bassin versant.

### Quels sont les moyens humains ?

Le SIAH du Touch compte 3 employés permanents :

- deux techniciens de rivières chargés d'assister les élus dans l'élaboration de la politique de gestion des milieux aquatiques dans le cadre d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) répondant à l'intérêt général. Ils sont la personne relais entre partenaires institutionnels et financiers, élus locaux, usagers et riverains
- une secrétaire assure la gestion comptable et administrative du syndicat.

### Qui sont ses partenaires ?

Il y a trois sortes de partenaires :

- Les partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Région Midi-Pyrénées, la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne (DDT 31), etc.
- Les représentants des usagers : l'association AR-TESA, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Garonne, la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Garonne, etc
- Les collectivités locales : les communes et communautés de communes, le SAGE Vallée de la Garonne, Les syndicats d'assainissement et d'eau potable du bassin versant.



### D'où proviennent ses ressources ?

Le financement du syndicat est assuré par les contributions de ses membres ainsi que, selon les actions mises en œuvre, par des subventions de partenaires institutionnels tels que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Midi-Pyrénées.

### Quels sont les enjeux de demain ?

Le syndicat de rivière est un acteur incontournable dans la mise en œuvre des politiques de la gestion de l'eau (SDAGE

Pour plus d'informations sur la rivière du Touch et sur le SIAH du Touch, rendez-vous sur [www.siah-du-touch.org](http://www.siah-du-touch.org)



## Ramassage des encombrants



Ce service est mis en place par la Communauté de Communes du Savès pour les personnes âgées, les personnes ne possédant pas de véhicules et pour des encombrants ne pouvant pas être acheminés à la déchetterie dans un véhicule classique.

Les inscriptions sont à faire en Mairie en précisant le nom, l'adresse, le téléphone et la nature des encombrants au plus tard le vendredi précédent la collecte.

### BOIS

Semaine 5 du 01 au 05 février  
Semaine 14 du 04 au 08 avril  
Semaine 23 du 06 au 10 juin

### FERRAILLE

Semaine 6 du 08 au 12 février  
Semaine 15 du 11 au 15 avril  
Semaine 24 du 13 au 17 juin

### TOUT VENANT

Semaine 7 du 15 au 19 février  
Semaine 16 du 18 au 23 avril  
Semaine 25 du 20 au 24 juin

### GROS ELECTROMENAGER

Semaine 8 du 22 au 26 février  
Semaine 17 du 25 au 29 avril  
Semaine 26 du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet

## Location benne municipale

La location de la benne municipale est réservée aux personnes de plus de 70 ans. Elle est déposée à l'intérieur de la propriété qui doit pouvoir être fermée. Le tarif est de 50 euros par rotation. La benne est déposée le vendredi en fin d'après-midi jusqu'au lundi matin.

Pour vous inscrire contacter le secrétariat de la mairie.



## Rappel de civisme



### Nuisances sonores

Vivre en bon voisinage, c'est possible à condition que dialogue, bon sens et courtoisie soient mis en place des deux côtés. Afin d'éviter que les choses ne s'enveniment, certaines règles de base doivent être respectées.

La vie est beaucoup plus agréable pour tous, en se respectant mutuellement mais également en respectant votre ville et ses installations.

Heures autorisées pour utiliser les engins de chantier, les outils de jardinage et de bricolage (arrêté préfectoral du 23/07/1996)

- ❖ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ❖ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ❖ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



### Animaux

Tout animal sans collier ou sans tatouage, trouvé sur la voie publique, sera immédiatement capturé et mis en fourrière animale.

- ❖ les chiens doivent être tenus en laisse, vaccinés, tatoués, munis d'un collier avec le nom et adresse du propriétaire
- ❖ tout animal dangereux doit être déclaré à la mairie et mu-selé
- ❖ les déjections canines sur la voie publique sont interdites et sont passibles d'une amende



### Taille des haies

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être élagués à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 4m50.

- ❖ tout brûlage est rigoureusement interdit
- ❖ une déchetterie est mise à disposition des habitants



### Déchets

Il est strictement interdit de déposer sur les trottoirs, et notamment aux angles des rues, gravats, branchages et déchets de toutes sortes.

Le dépôt de déchets et encombrants au pied des points d'apport volontaire s'apparente à un dépôt sauvage. Tout ce qui ne rentre pas du fait de sa nature ou sa taille dans une colonne de tri sélectif ou un conteneur d'ordures ménagères doit être apporté à la déchetterie intercommunale.

## Stationnement des poubelles sur les trottoirs



L'encombrement des trottoirs par les poubelles crée des difficultés de déplacement pour tous les piétons, plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite, et pour la qualité de vie puisque les poubelles s'allignent parfois à longueur de rue... Quel paysage !

Les poubelles ne doivent occuper que TEMPORAIREMENT l'espace public et ne doivent pas rester à longueur de semaine sur les trottoirs.

### Rappel des règles :

- ❖ Sortir son bac à partir de 19h la veille de la collecte
- ❖ Placer son bac avec la poignée côté route
- ❖ Rentrer le bac le plus tôt possible le jour de la collecte



# Le Téléthon

## La course du CMJ



Alors que les plus grands couraient sur le Trail du Téléthon organisé par la Foulée Lhermoise, le conseil municipal des jeunes a organisé le dimanche 6 décembre 2015 au matin, une course pour les plus jeunes sur le stade de Lherm. Une douzaine de jeunes Lhermois a participé à ce cross de 2,330 km. Chez les filles, Lisa Voitus s'impose en 11'48s. Côté garçons Guilhem Le-Prunenec remporte la course en 9'37s. Bravo pour ces belles performances !

La somme de 35 € a été récoltée pour le Téléthon. Cette belle initiative montre l'engouement de nos jeunes pour la vie associative et les actions de solidarité. Les jeunes conseillers remercient tous les participants et les parents venus accompagner leurs enfants et donner un coup de main.



## Le trail de la Foulée Lhermoise

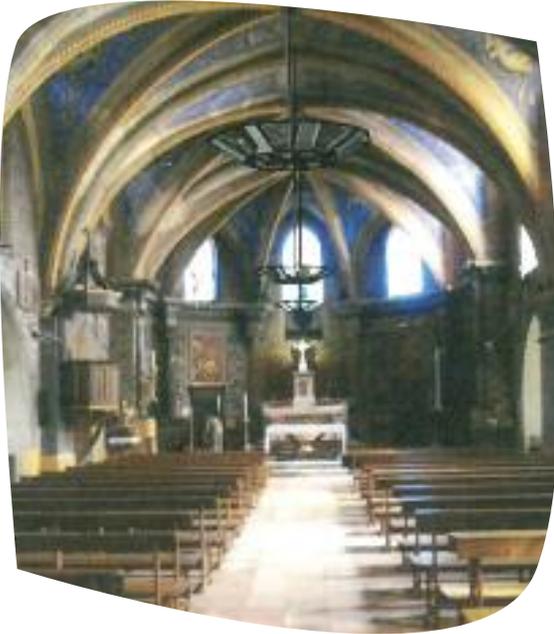




## Patrimoine

### L'éclairage et le chauffage de l'église

La rénovation de l'installation électrique est devenue prioritaire. Face à l'incertitude du financement, comme en 2009 pour le nettoyage des statues, une souscription vous sera proposée. Le projet de rénovation du système de chauffage est comme à l'origine, en accord avec le style de l'église. Ce sont des lustres centraux chauffant et éclairant. Après une réunion de présentation dans l'église, en présence des élus et des personnalités concernées, nous envisageons de faire appel à la Fondation du Patrimoine.



Les services municipaux l'ont magnifiquement rénové. Bravo !

### L'église

Avec 86 visites les Journées Européennes du Patrimoine de Lherm des 19 et 20 septembre se situent dans une moyenne honorable. L'équipe des commentateurs s'est renforcée d'Eric DESTRUDEL et de Sylvain RIEU-CASTAING en plus de Jean-Paul CERZO et de Bernard LOUBINOX. Caroline FORET accueillait cette année les artisans d'arts sous la halle. Cet essai n'a pas eu le succès escompté mais les moments partagés laissent augurer des perspectives d'amélioration pour l'an prochain. Comme chaque année la participation du Comité des Fêtes fût apprécié.

## Fête des voisins

3ème fête des voisins Rue Saint-André  
Dimanche 13 septembre 2015



Le dimanche 13 septembre dernier, avec un temps heureusement agréable – nous en avons fait le pari ! - la rue Saint André de notre village a pu vivre sa 3ème « fête des voisins », pour la troisième année consécutive.

Nous étions une quarantaine de personnes, et l'ambiance a été très conviviale. Chacun pouvait regarder sur des ordinateurs portables mis à disposition des anciennes photos du village, et des photos de la fête de l'année dernière. Sangria, punch, salades et entrées partagées, grillades, et nombreux desserts partagés nous ont encore une fois permis de faire connaissance avec les nouveaux, et plus ample connaissance avec les anciens.

L'expérience sera certainement encore renouvelée l'année prochaine, grâce à la très bonne équipe de voisins organisateurs !



## Les Lherminots

### L'association

L'association les Lherminots est indépendante, apolitique et son action est avant tout locale.

A l'école maternelle et à l'école élémentaire, nos délégués de parents d'élèves participent aux conseils d'écoles, à des commissions et réunions paritaires. Nous transmettons toute l'année à nos adhérents les informations relatives à la vie des écoles.

Nous restons fermement engagés auprès des écoles, pour représenter ou assister les parents d'élèves, aider financièrement les enseignants dans la réalisation de leurs projets, et renforcer le lien social autour des petits lhermois.

Notre association se mobilise également tout au long de l'année, avec des animations ouvertes à tous, pour le plus

### Le marché de Noël

Mais qu'est-ce qui a attiré autant de monde autour de la halle ce samedi 5 décembre ?



Les odeurs alléchantes de la cannelle du vin chaud ou de la soupe du docteur Pedro ? Les nombreux stands des exposants, associations, artisans ou producteurs, et leurs idées cadeaux ? Les cloches du traîneau du Père Noël, qui comme chaque année a fait un petit détour à Lherm malgré son emploi du temps chargé ? Les lumières magiques du sapin, si joliment décoré par nos enfants, les contes enchanteurs ? Ou peut-être la musique et la voix envoûtantes qui résonnaient dans l'église ?



grand plaisir de nos enfants. Les bénéfices que nous y réalisons sont reversés à la coopérative scolaire.

Après le succès de la fête d'Halloween et du Marché de Noël, nous préparons déjà nos prochains rendez-vous : participation au carnaval de la MJC, chasse aux œufs de Pâques, ...

Avec l'aide de plus de 80 familles adhérentes, nous enrichissons chaque année nos projets. Depuis le début de l'année, l'association est également ouverte à tous les lhermois qui souhaitent nous aider sur nos animations.



Qu'importe ! Cette 3ème édition du Marché de Noël a été un formidable moment de chaleur, de convivialité et de partage. Les organisateurs vous remercient de votre présence et vous donnent rendez-vous l'année prochaine ! Merci et bravo à Oriane B., 6 ans et Mathieu B., 10 ans pour leurs photos de l'évènement.

Les Lherminots et la MJC remercient la Mairie de Lherm et la Communauté de Communes du Savès pour leur collaboration, et tous les bénévoles présents sur le Marché pour leur dévouement sans faille !

### contact

Pour nous rejoindre ou vous renseigner :  
[leslherminots@yahoo.fr](mailto:leslherminots@yahoo.fr)



## Le Guidon Lhermois

Elles ne sont pas nombreuses les associations qui peuvent se féliciter d'une telle longévité. C'est pourtant le cas du Guidon Lhermois, qui depuis 40 ans propose des rendez-vous hebdomadaires à ses adhérents et fait preuve d'une vitalité croissante.

L'année 2015 aura été une année riche d'activités et de nouvelles rencontres, puisque de nouveaux adhérents ont rejoint le peloton.

Au mois de mai les cyclos ont effectué un séjour de 3 jours au coeur des Corbières, à Cubières-sur-Cinoble, près de Bugarach et du château de Peyrepertuse. Le 17 mai, le club organisait sa traditionnelle randonnée cyclotouriste labellisée FSGT. Elle a réuni 411 participants. Plusieurs adhérents ont également mouillé le maillot et mis en avant les couleurs du club à l'occasion de quelques épreuves cyclosporatives de renommée internationale : La Ronde Castraise, L'Ardéchoise, La Traversée du Massif Central, L'Ariégeoise, La Fabio Casartelli.

Tout le long de la saison, le club a proposé trois sorties hebdomadaires (mardi, jeudi, dimanche), la plupart du temps au départ de Lherm. Une fois par mois, dès le mois d'avril, une sortie en montagne est programmée pour affronter les cols des Pyrénées. Ces sorties en montagne, au delà de leur intérêt touristique, permettent de peaufiner la condition physique de ceux qui se sont fixés des objectifs sportifs.

### Le guidon fête ses 40 ans !



Le 3 octobre 2015, le Guidon Lhermois fêtait ses 40 ans, et ce fût l'occasion de célébrer dignement cet événement et surtout de rendre hommage à tous les bénévoles qui se sont succédés pour faire vivre et animer ce club.



L'après-midi, un contre-la-montre par équipe de deux était organisé, et mettait en avant l'esprit d'équipe et la cohésion nécessaire à cet exercice particulier. La soirée, s'est alors prolongée autour d'un repas festif réunissant quatre-vingts convives, qui ont alors pu évoquer, sans nostalgie aucune, les kilomètres parcourus ensemble, des souvenirs et anecdotes.



La nouvelle saison qui débute sera encore et toujours placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Quel que soit votre niveau, le bureau du Guidon Lhermois vous invite à nous rejoindre et partager notre passion de la petite reine ou simplement parcourir avec nous les routes méconnues et parfois secrètes de notre belle région. Notre slogan : Passion, Plaisir, Progrès, Prudence



### contact

Pour plus d'informations, de compte-rendus et photos, rendez-vous sur notre site Internet

[guidonlhermois.e-monsite.com](http://guidonlhermois.e-monsite.com)

## Lherm : pétanque sur son 31 !

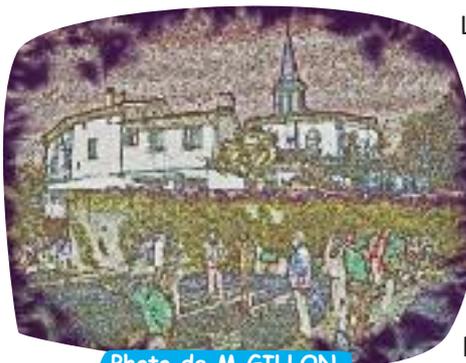


Photo de M. GILLON

Le dimanche à Lherm on se lève tôt ! Dès 7 heures du matin, les adhérents de la Joyeuse Pétanque Lhermoise s'activent pour diriger les voitures des participants vers les parkings mis en place, pour préparer le café, pour assurer la logistique ou encore pour recevoir les officiels.

Lherm, pour une journée, est devenu la capitale de la pétanque départementale.

Sitôt installés, les délégués départementaux, les graphiques et les arbitres ordonnent le premier lancé de cochonnet à 9 heures. Les finales départementales « masculin et féminin » de 2<sup>ème</sup> division commencent.

Le temps est humide et frais. Les équipes ont du mal à entrer dans les 8<sup>ème</sup> de finales du concours et voient leurs espoirs leur échapper. Les quarts de finales sont encore plus cruels et le couperet tombe pour la moitié des participants. Heureusement l'heure du repas arrive, un peu de réconfort pour les uns, l'objectif entretenu pour les autres.

L'arbitre international, M.LABORIE, bien secondé par M.PAILLOU, siffle la reprise. Le soleil pointe enfin ses rayons et la tension monte.



Se jouent alors les demi-finales d'où émergent les associations de BUFFEBIAU, BARBAZAN, LEVIGNAC et RAMONVILLE pour disputer les titres « masculin et féminin », FONSORBES, NAILLOUX, PINS-VILLATE et la MURETAINE pour gagner la Coupe du Président « masculin et féminin ».

A l'issue de ces finales du 8 novembre 2015 à LHERM, sont sacrés :

### CHAMPIONS DE HAUTE-GARONNE de 2<sup>ème</sup> division :

- l'équipe masculine de l'Association BUFFEBIAU



- l'équipe féminine de l'Association de LEVIGNAC



### VAINQUEURS DE LA COUPE DU PRESIDENT :

- l'équipe masculine de FONSORBES
- l'équipe féminine de la MURETAINE

A ces huit finalistes ajoutons et rendons honneur aux vingt-quatre autres participants à ces finales : RECEBEDOU, PRADETTES, ROGUET, SAINT-ORENS, MONDAVEZAN, LA SALVETAT, AURIGNAC, LE CASTERA, BESSIERAINE, SAINT BEAT, EAUNES, GRATENTOUR, LAPUJADE, LAUNAGUET, SAINT-MARTORY, BRUGUIERES, THIL, MONTBERON, ASPET, ROQUETTES, SAINT-LYS, BOURG SAINT-BERNARD, à noter que BARBAZAN et NAILLOUX ont joué les titres « masculin et féminin ».

M.LE BOT, Président du Comité de Haute-Garonne et M.GARCIA, Maire-adjoint de Lherm chargé des Associations ont accompagné cette manifestation.

MM.VONÉ, HUGUET et AUDITEAU délégués départementaux chargés de l'organisation, M.PASCUEL aux graphiques, l'équipe de bénévoles de la Joyeuse Pétanque Lhermoise et les personnels techniques communaux ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Cette année est bouclée, vivement 2016 pour de nouveaux frissons, de nouvelles confrontations amicales et conviviales, de nouveaux sourires.

## contact

Pour rejoindre notre association, adultes et enfants nés avant 2004,  
M.GILLON Christian : 06.73.36.12.08  
M.STEMER Christian : 06.14.06.70.02  
M.DUBEAU Joseph : 06.65.33.75.66



## MJC

### Sa vocation

La MJC est une association qui anime et gère un équipement au profit des habitants de la commune. Sa vocation est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

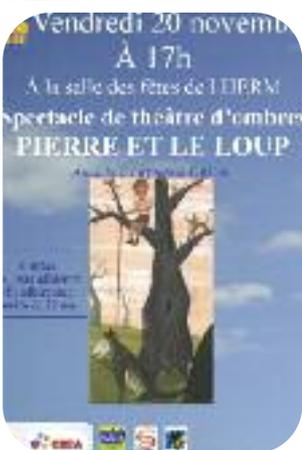
### Les moyens d'action

La MJC peut mettre à disposition du public dans le cadre d'installations diverses, avec le concours de professionnels salariés ou bénévoles, des activités dans des domaines socio-culturels, culturel, social, sportif, économique... Elle agit notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

En quelques chiffres :

- 4 grands domaines d'intervention : action jeunes, accueil de loisirs enfants (périscolaire et extrascolaire), clubs d'activités et animation locale et culturelle
- 794 adhérents (73% des habitants de la C.C.Savès) dont 32% d'hommes et 68% de femmes
- 26 bénévoles
- 45 salariés
- 25 clubs d'activités
- 2000 usagers (spectacles, gala...)
- 252 enfants (3-11 ans) et 65 jeunes (12-17 ans) différents accueillis à l'ALSH et à l'Espace Jeunes

### Animation locale



Le vendredi 20 novembre, la MJC a proposé aux enfants de l'ALAE un spectacle de théâtre d'ombres « Pierre et le loup ». Ce conte musical de Serge Prokofiev fut joué par la compagnie CREA. Ce spectacle a été l'occasion pour les enfants de découvrir les grands classiques de la musique.

Le samedi 30 janvier à 21h la MJC présentera un spectacle de théâtre pour adolescents et adultes à la salle des fêtes : LA NUIT DES REINES de Michel HEIM

avec « Les Santufayons ». Il s'agit d'une comédie de mœurs légères qui nous dévoile les dessous de l'Histoire. En effet, Catherine de Médicis, rêve de marier son fils préféré, le futur Henri III à Elisabeth I, reine d'Angleterre toujours célibataire bien que fort avancée en âge. Inutile de dire que ce mariage avec celle qu'on appelle « la reine vierge » n'est pas du tout au goût du pauvre Henri III qui, hormis une liaison incestueuse avec sa sœur, la reine Margot, n'a guère d'expérience avec les femmes. Mais Henri III peut-il aller contre la volonté de l'inébranlable Catherine de Médicis ?



Le samedi 19 mars : « Sport sous les étoiles » le temps d'une soirée, les familles pourront participer à des jeux sportifs. Ce moment se clôturera autour d'un repas partagé.

D'autres dates et événements phares de l'année 2016 :

- 2 avril : Carnaval
- 21 mai : Vide-grenier suivi de « rock and plaid » concert en plein air avec 3 groupes locaux.
- 4 juin : Fêt'arts : (festival d'arts amateurs : théâtre, arts de rue...)
- 15 juin : Gala de danse à Eaunes
- 17 juin : Théâtre avec les troupes d'enfants de la MJC
- 18 juin : Fête de la MJC : audition de musique, spectacle ALAE, repas, ciné-guinguette...

### ALAE



Soucieuse de toujours respecter le rythme de l'enfant mais aussi de mettre en place des activités diversifiées, l'équipe d'animation de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) accompagne les enfants dans les trois temps périscolaires (matin, midi et soir). Susciter la curiosité de l'enfant, l'accompagner dans son imaginaire, le sensibiliser à son environnement et développer sa conscience citoyenne reste pour nous des priorités.

Cirque, jardinage, création de contes, ateliers théâtre et musique, journal des enfants, activités sportives et ludiques sont des exemples d'animations qui peuvent être proposées lors de ces trois temps périscolaires.

Si vous souhaitez venir voir une partie du travail effectué par les enfants tout au long de l'année, nous vous invitons à venir voir le prochain spectacle de fin d'année, samedi 18 juin 2016.



## Club d'activités

Pour cette nouvelle saison 2015-2016, de nouvelles activités ont vu le jour : une chorale gospel, du chant lyrique, et un atelier multi-sport (ultimate, handball, speedminton, futsal, volley-ball).

## Espace Jeunes

Le projet phare de l'année 2016 à l'espace jeune sera l'organisation d'un séjour culturel à Barcelone.

A raison d'un vendredi par mois, les jeunes vont mettre en place ce séjour, trouver un moyen de transport, un hébergement ainsi que les visites culturelles à faire sur place.

En parallèle, ils vont organiser des manifestations qui permettront de réduire le coût du séjour.

## ALSH



Sous les chaleurs torides du désert du Far West, indiens et cowboys ont investis les locaux du centre de loisirs. Duels

## La Croisée des Jardins

### Les Marchounades de Lherm qu'est-ce ?

C'est un petit marché qui a lieu sous la halle de Lherm une fois par mois suivi d'un repas partagé (où chacun apporte ses plats sucrés ou salés) également suivi d'une animation culturelle ou de loisirs.

Le marché rassemble des producteurs locaux bio/dans le respect de l'environnement, des artisans locaux, et permet à une ou deux associations locales de se faire connaître, ceci le deuxième vendredi de chaque mois.

Démarrées en avril 2015 les Marchounades se déroulent de 17h à 22h30, sous la halle pour le marché, puis selon les saisons et le type de soirée le repas et l'animation ont lieu en salle, au café, sous la halle, en extérieur...

### Agendas

Les prochaines Marchounades auront lieu : les 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet pour les six premiers mois de l'année 2016.

d'eau, constructions de tepees, initiation au tir à l'arc et danse country ont rythmé le quotidien de nos petits indiens. Ce fut également l'occasion de dormir à la belle étoile entourés d'animaux de la ferme et aussi de partir découvrir les secrets de la nature lors d'un mini-camp pédestre à Aulus.

La curiosité de nos petits aventuriers les a conduit à visiter le labyrinthe de Merville, le rucher des ânes, la base de loisirs de Saramon et le parc préhistorique de Tarascon-sur-Ariège.

Les vacances de la Toussaint furent l'occasion de passer un moment de partage et de convivialité. La soupe d'Halloween préparée par les petites mains de nos vampires et sorcières en herbe a eu un vif succès auprès des enfants, des parents et de l'équipe d'animation. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les habitants de Lherm qui nous ont généreusement offert les légumes pour notre soupe.

Bonne saison culturelle et sportive à tous et tous nos meilleurs vœux en cette nouvelle année 2016.

## contact

Secrétariat : 05.61.56.02.32

Accueil du public :

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h

Mercredi de 10h à 12h 30 et de 15h30 à 18h

Site internet : [www.mjclherm.fr](http://www.mjclherm.fr)

Mail : [accueilmjclherm@orange.fr](mailto:accueilmjclherm@orange.fr)



L'association lhermoise « La croisée des jardins » qui est à l'origine de cette manifestation, invite tous les lhermois ainsi que les habitants des environs à venir découvrir les Marchounades, moment convivial favorisant le lien social.

## contact

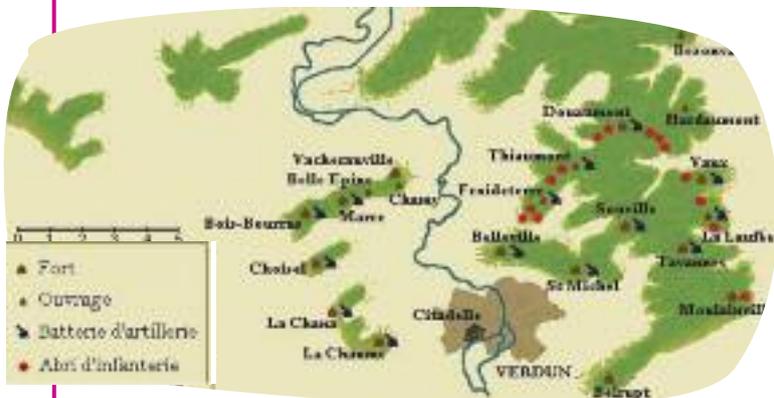
Céline 06.83.73.26.16

[lacroiseedesjardins.fr](http://lacroiseedesjardins.fr)



## ALAC

### UNE PAGE D'HISTOIRE – VERDUN



1916 - La guerre est commencée depuis de longs mois. Le front est immobile.

Dans la région de Verdun, au début de l'année 1916, l'état du front français est pitoyable : tranchées en partie ébou-lées et discontinues, réseau de fil de fer barbelé en très mauvais état, postes d'observation trop peu nombreux, abris et sapes pas assez profonds et ne protégeant pas des éclats d'obus d'un puissant bombardement... De plus, tous les forts entourant Verdun ont été désarmés fin 1915. C'est en raison de cette fragilité que les allemands choisissent cette région, mais aussi pour sa position stratégique et sa renommée historique.

En préparation, les allemands ont construit des camps comportant des abris, des souterrains sur une vingtaine de kilomètres le long du front. Ils veulent « en finir » avec les français et les « saigner à blanc »

La bataille de Verdun fut la première bataille qui commença par une lutte pour la supériorité aérienne. Les allemands remportent la bataille du ciel.



Les conséquences en furent dramatiques au sol pour la 2<sup>ème</sup> armée française. Les premières heures furent effroyables, les obus déferlent en continu sur les positions françaises, sans qu'il soit possible d'observer l'ennemi et de régler ses tirs d'artillerie. Les allemands réalisent une percée et prennent le Fort de Douaumont.

Le camp français s'organise, une « Voie sacrée » est installé qui permet d'acheminer des renforts, de ravitailler les tranchées et de renouveler les combattants ; en deux mois, les effectifs doublent. Près des 2/3 de l'armée française participent à la bataille.

Malgré le courage de la défense française, les allemands parviennent à prendre des sites symboliques comme le Fort de Vaux, le Bois des Cumières, la crête de Mort-Homme.

Le massacre est quotidien, les villages sont détruits, les forêts brûlent, les tranchées sont remplies de cadavres.

Ne parvenant pas à atteindre la ville de Verdun, les Allemands décident d'organiser une simple défense de leurs positions. Nombre de leurs soldats sont envoyés sur le front oriental.

L'armée française, commandée par le général Nivelle en remplacement de Pétain, parvient à reconquérir des sites emblématiques comme le fort de Douaumont et le fort de Vaux. La ligne de front devient à nouveau stable.

En raison du nombre de soldats français ayant participé à la bataille, et en raison des pertes humaines colossales, la bataille de Verdun est encore aujourd'hui considérée comme l'affrontement le plus marquant de la Grande guerre.

#### Informations

Cérémonie Commémorative du 11 Novembre 1918

« Faire mémoire, ce n'est pas seulement assister à une cérémonie commémorative devant un monument, c'est surtout transmettre des repères, une espérance, un courage ; faire mémoire d'une guerre, c'est peut-être éviter d'en commencer une autre ... »

#### Prochains rendez-vous

- Assemblée générale le samedi 30 janvier 2016
- Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945

Après les évènements tragiques qui ont endeuillé notre pays à plusieurs reprises en 2015, le Président de l'ALAC souhaite à tous les membres de l'association ainsi qu'aux lhermois une année de santé, d'humanité, de respect et d'exigence.

#### contact

M.LANGER Christian  
05.62.23.36.86



## Vie de la paroisse

Depuis le 1er septembre 2015, notre paroisse a un nouveau curé, le père François CHAUBET.

Agé de 53 ans, le père CHAUBET a reçu de notre Evêque le père Robert LE GALL, la charge de coordonner le nouvel ensemble paroissial composé des communes de Lherm, Seysses, Frouzins, Villeneuve Tolosane, Cugnaux Labastidette et Lamasquère. Une lourde tâche pour laquelle il sera aidé par le père Ildephonse NHIKO. Nous leur souhaitons à tous deux une agréable mission et aussi un peu de courage.

Le Père Yves habitant le village reste au service des paroissiens.

## Un passionné nous raconte

### L'agriculture à LHERM dans les années 1700/1800

Elle comprend la culture du blé, de la vigne, du fourrage et certains légumes voir aussi l'élevage et la chasse.

Le blé en raison des nombreux travaux que sa culture exige ne produit que des revenus dérisoires. Aussi à cette époque on en sème de moins en moins et si les lois protectionnistes n'en relève pas le prix, il est fort à craindre qu'il ne disparaisse complètement.

La culture de la vigne est d'une importance au moins égale à celle du blé. Les agriculteurs y ont un grand espoir et leur intérêt les engage à augmenter les plantations.

Même la panique des maladies de la vigne ne les retient pas et en particulier, ils émettent des réserves sur le phylloxera considéré par eux comme accident local et même pas reconnu dans la commune. Il paraîtrait d'après des faits, que le phylloxera si redoutable dans le Languedoc ne s'acclimate que difficilement dans nos terres froides et légères.

La culture du fourrage a son importance à cette époque. On cultive des fourrages artificiels : le trèfle et surtout la luzerne que l'on nomme sain-foin.

Le trèfle se consomme sur place mais la luzerne est exportée dans le midi. C'est une source de revenu assez considérable. Un hectare de luzerne peut donner 7500 kg de fourrage qui se vend au plus bas prix six francs les 100 kg. La valeur moyenne de la terre étant de 2500 francs l'hectare on voit vite que la culture du fourrage est un bon rapport. Il faut tenir compte du peu de durée des prairies artificielles mais en retour une luzerne défrichée a enrichi la terre et celle-ci peut rapporter une série de six ou huit bonnes récoltes de céréales.

Les prairies naturelles n'ont pas l'importance qu'elles devraient avoir puisque on en compte que cent hectares. La pratique de l'irrigation avec le canal de Saint-Martory (mis en eau en 1876) pour augmenter les rendements agricoles est, en son début, d'utilisation très discutée. Pour les

### Agenda

11 février, 25 mars et tout le mois de Mai : ouverture de la Chapelle Notre Dame du Bout du Pont

### Catéchisme et aumônerie

12 jeunes sont inscrits au catéchisme et éveil à la foi – réunions le samedi matin suivant calendrier  
11 jeunes sont inscrits à l'aumônerie – réunions le vendredi de 17h15 à 19 h ou 21 h suivant calendrier  
Informations auprès de Brigitte : 06 67 57 00 98.

uns accepter ce meilleur rendement, pour d'autres prétendre à l'appauvrissement de la terre par cet apport d'eau.

L'irrigation n'est expérimentée que sur les prairies naturelles. Il se récolte assez de blé et de vin sur la commune mais ce qui manque le plus et qui se consomme c'est la viande.

Les petits propriétaires font bien l'élevage. Tout individu qui possède deux hectares de terre a une paire de vaches qui lui rapporte en moyenne 200 francs l'an. Si l'on admet que les travaux paient la nourriture, qu'une paire de vache vaille en moyenne 600 francs, on constate que la petite culture comprend bien ses intérêts.

Les gros propriétaires ne font pas l'élevage dans les mêmes proportions. Ils ne considèrent pas les revenus à petits coups. Ils rêvent de coups de bourse au moyen du vin du particulier.

Il se cultive du maïs mais sur les terrains dans la plaine et aussi des haricots, des pois, des fèves, des pommes de terre en petite quantité et pour la vente sur place.

A noter que 4 foires se tiennent à LHERM les 3<sup>ème</sup> lundi de novembre, février, mai et août de chaque année, ce qui facilite les transactions.

La chasse et la pêche sont peu pratiquées, par manque de gibier. C'est à peine si les 12 à 15 chasseurs tirent 200 cailles, 100 perdreaux et 20 lièvres. La chasse au lapin ne figure pas.

Pour les poissons, le peu que l'on prend dans le Touch ou le canal n'est à citer que pour mémoire.

A noter que c'est dans cette période que certaines anciennes mesures tendent à disparaître en faveur des unités métriques. Le mètre est plus connu que la canne. Le litre remplace la pinte mais on connaît peu l'hectare, on parle de la cetérée qui vaut 37 ares 90 centiares, et qui se divise en quatre pugnères de 9 ares 4 centiares et 32 boisseaux de 1 are 18 centiares. L'arpent vaut 56 ares 90 centiares.

André BERGES





## Boulangerie Pâtisserie



Eric et Béatrice ABELLAN, jeunes boulanger-pâtissier ayant exercé à Rieumes, vous proposent du pain artisanal, ainsi que des pains spéciaux (figues, céréales, fougasses....) et des pâtisseries raffinées confectionnées par Béatrice, à l'écoute des clients pour créer le dessert qu'ils souhaitent, suivant leurs goûts ou leurs envies (réceptions, mariages, pièces montées, canapés, gâteaux à thème...). Ils vous proposeront également un menu rapide à emporter.

14 avenue de Toulouse  
31600 LHERM  
05.61.56.14.64

## Les Boucles d'Eva



Jorddy,

l'enfant du pays, vous accueille chaleureusement dans son tout nouveau salon à Lherm. A votre écoute, il saura trouver la coupe la mieux adaptée à votre visage avec de nouvelles techniques comme la coloration sans ammoniaque.

Sur rendez-vous au 05.61.56.06.86  
mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h30  
Samedi  
de 8h30 à 17h

## SENIOR'adapt



La commune de Lherm est heureuse d'accueillir une nouvelle entreprise qui intervient dans l'amélioration de l'habitat pour le maintien des seniors à leur domicile.

Anticiper pour vieillir mieux chez soi !

Fort de son expérience de plus de 30 ans dans la rénovation de l'habitat, le dirigeant de Senior'adapt a souhaité répondre aux nouvelles attentes des seniors qui aspirent à vivre de plus en plus longtemps à leur domicile.

A votre écoute, Senior'adapt réalise avec vous le diagnostic de vos besoins, analyse les solutions à mettre en oeuvre dans le respect de vos attentes et de votre budget, afin de rendre votre habitat confortable et durable.

Chaque projet est réalisé sur mesure, par des professionnels du bâtiment, dans le respect des normes.

Senior'adapt vous accompagne dans votre projet de A à Z !



Amélioration de l'habitat pour le maintien des seniors à leur domicile.



110 route de Rieumes  
31600 LHERM  
[www.senioradapt.fr](http://www.senioradapt.fr)  
contact@senioradapt.fr  
06.35.11.72.89

## Chez Lola



Fermé depuis plus de deux ans, ce commerce, situé au centre du village, manquait à tous les habitants grands et petits. Depuis plus de deux siècles c'est l'épicerie de LHERM.

Le 17 octobre 2015 Lola ORTIZ a repris le flambeau et vous propose des produits de dépannage.

Mais elle compte sur tous pour que cela devienne votre épicerie. Pour que vous y trouviez les produits dont vous

avez besoin au quotidien ou pour votre plaisir.

L'accent sera mis sur les productions locales, bio et fermières, qu'elle compte bien développer au fur et à mesure des saisons.

Dans un temps futur, elle vous fera aussi découvrir la gastronomie et la charcuterie espagnole, puisque c'est son pays d'origine.

En deux mots elle compte bien vous régaler.

Elle tient avant tout à être à votre service et attend vos suggestions pour vous satisfaire au mieux.

Le dimanche matin elle vous propose le traditionnel poulet rôti.

Mardi au samedi  
de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30  
Dimanche  
de 9h à 13h



## Un autre regard

### LHERM NOTRE VILLAGE

Il est impossible aujourd'hui de ne pas évoquer la problématique de la circulation intra-muros et, en général, sur notre commune.

A nos yeux le contournement EST du village sera une priorité pour les années à venir.

Faisons un bref historique de la VDCE : (voie de contournement EST)

- **Sept. 2004** : le cabinet Petersen remet un document à la municipalité. La commune de Lherm offre une liaison commode avec l'A64 sans avoir des parties agglomérées à traverser. Il faut prévoir la réalisation d'un contournement de l'agglomération à l'EST. « Il s'agit d'éviter que les poids lourds ne traversent le centre, par une liaison entre la route de Muret et celle de Lavernose ».

- **Nov. 2005** : un conseiller municipal, avait une vision objective de la situation. Un contournement du centre bourg serait le bienvenu, et il demande s'il serait possible de l'envisager par tronçons.

- **Déc. 2006** : à cette époque, une convention ATESAT/DDE permet de faire des études gratuitement pour les collectivités. La DDE a étudié pour la commune un projet de contournement du village (résultats non publiés) et au cours de cette année le sujet à disparu des écrans. Pour la sécurité et le bien-être des Lhermois, surtout les personnes âgées et les enfants, nous demandons que les priorités budgétaires soit faites dans ce sens.

Certes les dotations de l'état ont fondus considérablement, mais combien vont coûter les deux lotissements en projet ?

- Conduite d'eau pour celui de la Pièle, environ 75 000 € nous annonce-t-on.

- Reprise de l'assainissement pour celui de Labarteuille, environ 40 000 €. (Sans compter l'aménagement et la réfection des routes et voies d'accès.)

Ces coûts n'ont pas à être supportés par les contribuables Lhermois, mais pris en charge par les lotisseurs.

C'est pour cela que nous avons été élus, une vision différente de l'utilisation de l'argent public. Soyez assurés que nous sommes attentifs et restons à votre écoute.

Des événements tragiques ont endeuillé notre pays à plusieurs reprises en 2015, qu'ils soient accidentels ou liés à des actes terroristes ; des images terribles ont marqué nos esprits.

Chacun sait qu'une année ne pourra être uniquement paisible et emplie de bonheur.

Pourtant, conscients des attentes et des choix à faire, les membres de la liste LHERM NOTRE VILLAGE vous présentent leurs vœux pour 2016.

## Groupe de la majorité municipale

### LHERM AVENIR

L'année 2016 débute dans un contexte par bien des égards plus difficile que l'année précédente. La reprise économique est hésitante et l'état de guerre que traverse la France plombe la confiance dans notre avenir.

Les efforts d'économie au niveau du budget communal devront être poursuivis afin de rétablir des marges nous permettant d'investir.

L'année 2015 qui vient de s'achever aura vu la réalisation de certains projets que nous avons présenté lors de la campagne des municipales.

Le rond-point est réalisé, il permet de desservir les logements Promologis et le futur supermarché dont les travaux ont enfin débuté.

Au niveau des écoles nous avons pu agrandir le réfectoire en transformant une classe de l'école primaire en salle de restauration. Cela a permis d'améliorer la prise en charge des enfants pendant le temps du repas de midi.

La Communauté de Communes du Savès a poursuivi la réalisation du chemin de Vie Longue et a restauré un tronçon significatif du chemin de Cassagne

La mise en œuvre de deux lotissements privés et le timide redémarrage des constructions de maison devrait améliorer la situation financière de la Commune.

Notre effort se concentrera sur l'entretien du patrimoine existant en essayant le plus possible de préserver le haut niveau de service en direction des familles et des enfants.

Le groupe de la majorité municipale continuera de construire avec vous et pour vous le Lherm de demain. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2016.

**Mairie de Lherm**  
**2 avenue de Gascogne**  
**31600 LHERM**  
 Tél : 05.61.56.07.25  
 Fax : 05.61.56.11.82

accueil@mairie-lherm.fr  
 direction@mairie-lherm.fr  
 urbanisme@mairie-lherm.fr  
 communication@mairie-lherm.fr  
 comptabilité@mairie-lherm.fr  
**www.mairie-lherm.fr**

**Responsable de la rédaction :**  
 Frédéric PASIAN  
**Conception et mise en page :**  
 Stéphanie DUPHIL

Imprimerie :  
 CAZAUX Imprimerie à Muret



## FEVRIER

- Vendredi 5** Assemblée générale | Cheveux d'Argent  
**Samedi 6 et 7** Stage de Tai-Chi-Chuan | Ombre et Soleil  
**Vendredi 12** Les Marchounades | La Croisée des Jardins  
**Samedi 13** Tournoi Galaxie 9 ans garçons | Tennis Club  
**Mardi 23** Concours de belote | Cheveux d'Argent

## MARS

- Vendredi 11** Les Marchounades | La Croisée des Jardins  
**Samedi 12** Tournoi Galaxie 9/10 ans filles | Tennis Club  
**Samedi 19** Sports sous les étoiles | MJC  
**Jeudi 24** CZC Vétérans doublette | Joyeuse Pétanque  
**Samedi 26** Cassoulet | Euro Lherm Jumelage

## AVRIL

- Samedi 2** Carnaval | MJC, Lherminots  
**Vendredi 8** Les Marchounades | La Croisée des Jardins  
**Dimanche 10** Qualificatif masculin et féminin 2ème tour | Joyeuse Pétanque  
**du 15/04 au 7/05** Tournoi adultes | Tennis Club

## MAI

- Dimanche 1** Challenge de la ville | Joyeuse Pétanque  
**Vendredi 6** Réunion Ligue | Guidon Lhermois  
**Vendredi 13** Challenge de l'amitié | Joyeuse Pétanque  
**Vendredi 13** Les Marchounades | La Croisée des Jardins  
**Vendredi 20** Assemblée générale | MJC  
**Samedi 21** Vide grenier | MJC  
**Samedi 21** Tremplin musical | MJC  
**Dimanche 22** Randonnée | Guidon Lhermois  
**Vendredi 27** Challenge de l'amitié | Joyeuse Pétanque

## JUIN

- Vendredi 3** Spectacle | Les Fripouilles  
**Samedi 4** Festival des arts | MJC  
**Vendredi 10** Challenge de l'amitié | Joyeuse Pétanque  
**Vendredi 17** Théâtre | MJC  
**Samedi 18** Clôture fin d'année | MJC  
**Samedi 18** Audition musique | MJC  
**Samedi 18** Cinéguinguette | MJC  
**Dimanche 19** Repas campagnard | Cheveux d'argent  
**Samedi 25** Spectacle | Ainsi Danse

## NOUVEAU EN JUILLET

- Samedi 2** Forum des associations | Mairie  
**08, 09 et 10** Fête locale | Mairie

## Mariages

- ⇒ BOURREAU Frédéric & BRZEZINSKI Aurélie | 31 octobre  
 ⇒ CALVET Etienne & WERMESTER Claire | 11 juillet  
 ⇒ DA SILVA ESTEVES Carlos & CARUSO Aurélie Caroline | 3 octobre

## Décès

- ⇒ BELMONTE Josef | 26 juin | Lherm  
 ⇒ BETORET Augustine veuve JORDANA | 6 août | Muret  
 ⇒ BOUTONNET André | 23 janvier | Toulouse  
 ⇒ BRIGATO Amilcare | 22 mai | Lherm  
 ⇒ BRUCH Maria veuve PALAZON | 17 septembre | Toulouse  
 ⇒ BRUNO Cécile veuve BARTOLO | 7 juin | Lherm  
 ⇒ CAPAYROU Jacques | 6 janvier | Toulouse  
 ⇒ CAPO Antoine | 6 mai | Lagardelle-sur-Lèze  
 ⇒ CHARAT Patricia épouse RIPOLL | 25 août | Lagardelle-sur-Lèze  
 ⇒ CHARRY Andrée | 4 novembre | Toulouse  
 ⇒ CLAIRAC Paul | 4 août | Toulouse  
 ⇒ COLLOT Clémentine | 31 mai | Lherm  
 ⇒ DAGATTI Prassede épouse LOISEAU | 12 octobre | Lherm  
 ⇒ DAROLLES Marie-Louise veuve BOYER | 1 mars | Toulouse  
 ⇒ DEVES André | 10 mai | Lherm  
 ⇒ ESTEVEZ Mayron | 13 septembre | Lherm  
 ⇒ JOFFIN Stephan | 7 décembre | Lherm  
 ⇒ LAGARDE Jean-Claude | 10 février | Lherm  
 ⇒ LAMIOT Jeanine veuve MONTESINOS | 2 août | Lherm  
 ⇒ LAULHÉ Abel | 3 décembre | Bayonne  
 ⇒ LOUBET MALET Marie veuve TERENGI | 5 mars | Lherm  
 ⇒ MAZERES Jeanne veuve DE ROQUEFEUILLE | 24 juillet | Lherm  
 ⇒ MÉNAGER Raymond | 7 mars | Toulouse  
 ⇒ NAVARRA Térésa épouse BARTHE | 6 janvier | Lherm  
 ⇒ PUJOL Pierre | 28 mars | Muret  
 ⇒ REMY Sandrine divorcée PAU | 18 juin | Lherm  
 ⇒ ROQUEBERT Marie | 17 janvier | Muret  
 ⇒ RUBIN Maurice | 10 mai | Lherm  
 ⇒ SAVÈS Gilbert | 24 juin | Muret  
 ⇒ SCHNEIDER Michel | 19 mars | Lherm  
 ⇒ SIMON Augustine veuve MENJOU | 15 avril | Lherm  
 ⇒ TILLIER Simone veuve FACOLTOSO | 19 décembre | Lherm  
 ⇒ TOUZAN Pierrette épouse REMY | 11 avril | Toulouse

- ⇒ IMBAUD Thierry & VERDIER Cécile | 16 mai  
 ⇒ MAURICE Camir & LIVY--TURPIN Kamina | 27 juin  
 ⇒ SIMON Franck & BOULANGER Nathalie | 14 février

## Naissances

- ⇒ ABBOU Mellinaz | 16 mars | Toulouse  
 ⇒ AMARAL Nelia | 4 février | Muret  
 ⇒ BARÈS Diane | 3 août | Toulouse  
 ⇒ BESSOLTANE Souleyma | 3 février | Toulouse  
 ⇒ BOISSONNEAU Evan | 16 juillet | Toulouse  
 ⇒ CABROL Jules | 4 novembre | Toulouse  
 ⇒ CALVO GARCIA FOCA Mahé | 28 juillet | Muret  
 ⇒ CAZZIOLA Théo | 17 février | Toulouse  
 ⇒ COUSSAUTIER ZIGLER Jayden | 19 janvier | Toulouse  
 ⇒ COUTO Lucas | 6 décembre | Toulouse  
 ⇒ DA COSTA Nina | 11 mai | Muret  
 ⇒ DELPECH Lisa | 2 mai | Toulouse  
 ⇒ DOS SANTOS DE CAMPOS OLIVEIRA Leandro | 21 janvier | Toulouse  
 ⇒ DUCOS Kameron | 3 juillet | Toulouse  
 ⇒ EL KHAOULANIE Imad | 27 juillet | Toulouse  
 ⇒ FRANCES LESPINASSE Adrien | 5 juin | Toulouse  
 ⇒ GHOUAS Nahia | 12 mars | Muret  
 ⇒ JOURDAN Maëlle | 26 avril | Muret  
 ⇒ JULIEN SIMON Lola | 14 septembre | Muret  
 ⇒ KHALI BORDES Noam | 6 mai | Toulouse  
 ⇒ KIMPE Ayden | 18 janvier | Toulouse  
 ⇒ LAFFAGE Baptiste | 18 juillet | Toulouse  
 ⇒ LAKHBA TRENTIN Emna | 6 décembre | Toulouse  
 ⇒ LOPEZ Gabriel | 28 janvier | Toulouse  
 ⇒ MILIN RANCE Hélène | 26 novembre | Muret  
 ⇒ MULIVA Louane | 12 août | Muret  
 ⇒ NASSIRI Ayoub | 16 juillet | Toulouse  
 ⇒ NOIA Alex | 6 août | Toulouse  
 ⇒ PEREZ Olivia | 16 juin | Muret  
 ⇒ RATHQUEBER Angela | 2 décembre | Muret  
 ⇒ RATHQUEBER Nancy | 31 janvier | Muret  
 ⇒ ROUJON Maïlys | 10 juin | Toulouse  
 ⇒ ROUPERT Jade | 13 novembre | Toulouse  
 ⇒ SABADIE Sarah | 27 septembre | Toulouse  
 ⇒ SANCHEZ COMBIER Gabin | 27 mai | Toulouse  
 ⇒ SENTENAC Olivia | 27 janvier | Toulouse